



ASSOCIATION L'AVENIR *nous appartient*

Bourse du Travail CGT – 254 Boulevard de l'Usine – CS 20111 – 59024 LILLE

☎ 03.20.62.11.65

✉ asso.lavenirnousappartient@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION - RENOUELEMENT D'ADHESION

NOM : Prénom :
STRUCTURE :
Adresse :
.....
Téléphone :/...../...../...../..... Adresse mail :@.....

Acceptez-vous de recevoir des informations par mail ? OUI NON

Déclare adhérer à l'association l'avenir nous appartient

Cotisation annuelle:

INDIVIDUEL : 10€ Au-delà _____ €
STRUCTURE : 50€ Au-delà _____ €

Pour ceux qui le souhaitent et/ou qui le peuvent financièrement, vous pouvez compléter votre cotisation par un don ou payer une cotisation en tant que membre bienfaiteur. Votre soutien financier permettra d'améliorer notre action.

Déclare faire un don à l'association l'avenir nous appartient

Don : € :

Date :

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Informations Importantes

Plusieurs choix s'offrent à vous pour concrétiser votre adhésion à l'association « L'AVENIR *nous appartient* ». En effet, soit vous réglez votre adhésion :

- ✓ Par chèque, en le rédigeant à l'ordre de « L'AVENIR nous appartient »,
- ✓ Par espèce remise aux responsables de l'association,
- ✓ Par prélèvements automatiques en complétant et signant le mandat SEPA au dos de ce bulletin d'adhésion :
 - En cochant la case « Récurrent/Répétitif », le prélèvement se fera de manière automatique, chaque année, à la date anniversaire de la signature du mandat de SEPA,
 - En cochant la case « ponctuel », le prélèvement se fera uniquement l'année de la signature du mandat de SEPA. Vous devrez renouveler votre autorisation de prélèvement chaque année au risque d'oublier, voire L'association devra reprendre contact avec vous pour renouveler votre adhésion.

Pour minimiser les coûts de fonctionnement administratif de l'association, nous favorisons l'échange d'informations par messagerie électronique voire appels téléphoniques, nous vous demandons de bien vouloir écrire distinctement votre adresse mail et vos coordonnées téléphoniques. Votre reçu vous sera en priorité adressé via votre adresse mail.